



D.2017.05.24.10.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 24 Mai 2017

10 – RESSOURCES HUMAINES ET PERFORMANCES DE L'ADMINISTRATION

10.1 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2016.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (à M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire	X	X (à M. Chollet à/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc		X (à M. Grass)	
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (à Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à Mr Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (à Mr André)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

En application des dispositions de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et aux délégations de service public, les collectivités territoriales et leurs groupements doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

S'agissant plus particulièrement des syndicats mixtes, cette obligation apparaît désormais à l'article L. 5722-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le bilan des acquisitions et des cessions des biens immobiliers effectuées directement par le SMTC figure en annexe 1.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : DECIDE de prendre acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées directement par le SMTC au cours de l'exercice 2016 et figurant en annexe 1.

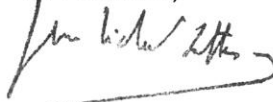
ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera annexée au Compte Administratif de l'exercice 2016.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

ETAT DES ACQUISITIONS EFFECTUEES DIRECTEMENT PAR LE SMTc AU 31 DECEMBRE 2016

Cédant	Adresse	Parcelle	Lot de volume	Consistance	Surface en m²	Montant	Signature	Date du Comité Syndical
ETAT	Chemin des Maraîchers	838 AE 195	Volume 1	Tréfonds	497	12000	02/03/2016	09/12/2015
ETAT	Chemin des Maraîchers	838 AI 57	Volume 1	Tréfonds	374	500		
ETAT	Impasse du Lieutenant Lafay	838 AL 63	Volume 1	Tréfonds	82	1800		
Toulouse Métropole	103 rue Edmond Rostand	831 AY 1187		Parcelle bâtie	2751	607 900	13/10/2016	06/07/2016
Toulouse Métropole	103 rue Edmond Rostand	831 AY 1189		Terrain	18			
Toulouse Métropole	103 rue Edmond Rostand	831 AY 529		Terrain	31			
TOTAL ACQUISITIONS					3 753	622 200		

ETAT DES CESSIONS EFFECTUEES DIRECTEMENT PAR LE SMTc AU 31 DECEMBRE 2016

Acquéreur	Adresse	Parcelle	Lot de volume	Consistance	Surface sur altitude en m²	Montant	Signature	Date du Comité Syndical
OPPIDEA	Boulevard Netwiller	831 AY 1272		Terrain	33	440 000	28/07/2016	25/05/2016
OPPIDEA	Boulevard Netwiller	831 AY 1273		Terrain	505			
OPPIDEA	Boulevard Netwiller	831 AY 1274		Terrain	255			
OPPIDEA	Boulevard Netwiller	831 AY 1275	Volume 2	Terrain	83			
SCI DE GIRONIS	Route d'Espagne	840 BO 43		Terrain	5179	360 000	28/09/2016	06/07/2016
TOTAL CESSIONS					6 055	800 000		